BUDGET 2023 : aucune hausse des taux d'imposition communaux dans un contexte difficile

Le budget communal 2023 a été voté le 6 avril 2023 par le conseil municipal.

Dans un contexte financier marqué par l’inflation et par l’impact de la crise énergétique, la ville tient son engagement, comme depuis 2020, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Forte d’une détermination intacte, l’équipe municipale a établi ce nouveau budget avec une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux Montmorencéens et en proposant un niveau d’investissement dynamique au service des habitants.

Aucune hausse des taux d'imposition dans un contexte difficile

Le budget communal 2023 a été voté le 6 avril 2023 par le conseil municipal. Dans un contexte financier marqué par l'inflation et par l'impact de la crise énergétique, la ville tient son engagement, comme depuis 2020, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Forte d'une détermination intacte, l'équipe municipale a établi ce nouveau budget avec une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux Montmorencéens et en proposant un niveau d'investissement dynamique au service des habitants.

UN BUDGET **SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS**

0%

Pas d'augmentation
des taux d'impôts communaux
en 2023

Dernière hausse : **2012**

DES FINANCES SAINES MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DÉFAVORABLE

0€

Pas de recours à l'emprunt pour financer les projets

Poursuite du **désendettement** de la ville

777€
de dette/ habitant

(moyenne nationale des villes équivalentes : 1050€)

73,9% de hausse des dépenses d'énergie

540 K€ d'augmentation de la masse salariale dûe à la hausse du point d'indice (indispensable en période d'inflation)

8,2% de hausse des marchés de restauration

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT **TRÈS HAUT**

7,5M€
d'investissement
soit le plus haut niveau depuis 10 ans

Rénovation et sécurisation des voiries
+1,1M€

3,2M€
consacrés aux écoles de la ville

500 000€
pour atteindre la sobriété énergétique

Serge Brianchon

Adjoint au maire délégué aux Finances et à la Commande publique

"CHARGES DE FONCTIONNEMENT, ENDETTEMENT, FISCALITÉ, NIVEAU D'INVESTISSEMENT : NOS FONDAMENTAUX RESTENT SAINS ET SINCÈRES"

Toutes les communes ont été confrontées au choc inflationniste et aux fortes hausses des prix des énergies dans le cadre de leur préparation budgétaire 2023. Quelle est la situation à Montmorency ?

Notre situation financière reste saine et sincère, et ce budget 2023 permettra de maintenir un niveau satisfaisant de services à la population. Par ailleurs, la ville bénéficiera d'un budget d'investissement particulièrement dynamique cette année.

C'est le fruit d'une stratégie d'optimisation de nos dépenses de fonctionnement, d'un travail très actif de recherche de subventions pour améliorer notre niveau de recettes et des premières retombées de notre plan de sobriété énergétique engagé dès la fin de l'année dernière. Toutes ces actions, je tiens à le souligner, ont été menées en collaboration étroite avec l'ensemble des services de la ville qui ont établi leurs prévisions budgétaires de manière très responsable, de même que l'ensemble de mes collègues adjoints et conseillers municipaux délégués que je remercie.

Avez-vous dû renoncer à certaines politiques publiques ?

Non. Optimiser ne veut pas dire supprimer. Les services à la population, les subventions aux associations, tout comme les nouvelles animations mises en place depuis 2020 seront intégralement maintenus. Si l'on met à part les dépenses d'énergie qui augmenteront de +74 % cette année, les charges générales de la ville sont même en légère diminution de près de - 1 % dans un contexte pourtant inflationniste. C'est symbolique, mais ça compte.

L'envolée des factures d'énergie n'est pourtant pas la seule difficulté rencontrée cette année ?

C'est exact, car nous avons dû intégrer l'augmentation de nos charges de personnel provoquée par la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de + 3,5 %, rendue nécessaire par l'inflation. Mais cette décision gouvernementale reste à la charge intégrale des communes qui rémunèrent les fonctionnaires territoriaux sur leurs fonds propres, tandis que les dotations de l'État continuent de baisser légèrement.

Face à des difficultés, vous avez également voté le maintien des taux communaux de taxe foncière ? Les impôts locaux n'augmenteront pas ?

Sur ce plan, il faut faire preuve d'un peu de pédagogie. Pour augmenter son niveau de recettes, un conseil municipal, quel qu'il soit, n'a désormais plus qu'un seul levier significatif : augmenter le taux des taxes foncières. Or ce taux s'applique à des bases locatives qui, elles, ont été revalorisées de + 3,5 % en 2022 puis de + 7,1 % sur 2023 pour compenser l'inflation, sur décision du Gouvernement. Dans un tel contexte, nous nous sommes refusés à infliger une double peine aux contribuables, en particulier aux propriétaires, en maintenant nos taux communaux au même niveau. Nous tenons notre engagement de ne pas toucher aux taux et nous faisons partie des rares communes qui ont fait ce choix courageux et responsable.

En matière d'investissement, il vous a été reproché de ne pas investir suffisamment et de financer vos projets par des cessions de patrimoine. Qu'en dites-vous ?

C'est objectivement faux. Le budget d'investissement 2023 atteindra 7,54 M€ et garantira la mise en œuvre de grands projets tels que le programme de rénovation/extension de l'école Ferry, la mise en accessibilité des écoles Buisson et la Fontaine, un programme de rénovation et de sécurisation des voiries de plus de 1 million d'euros, l'aménagement du Parc de la Serve pour 500 000 € ou encore 501 000 € d'investissements générateurs d'économies d'énergie tels que la modernisation du réseau d'éclairage public. Cette enveloppe budgétaire dépasse de très loin la moyenne des dix dernières années qui se situe à un peu moins de 5 millions d'euros.

D'autre part, ces investissements seront financés sans emprunt, grâce à notre épargne de fonctionnement : 5,7 millions d'épargne en 2022, 5,2 millions cette année. Je n'oublie pas le renfort des subventions de l'État, de la région, du département et de la communauté d'agglomération qui soutiennent très activement nos projets. Notre vision de l'avenir, portée par notre Maire Maxime Thory, est très claire : rénover nos équipements communaux, valoriser notre patrimoine et notre cadre de vie, investir dans la transition énergétique, telles sont nos lignes directrices. Nous ne dévions pas du cap.

DES INDICATEURS FINANCIERS QUI RESTENT AU VERT

Préparer l'avenir et garantir la qualité du service public

Le budget voté par le Conseil municipal le 6 avril 2023 s'élève à 33,4 millions d'euros, dont 7,5 millions d'euros consacrés à l'investissement, un chiffre record depuis 10 ans. La ville se donne les moyens de renforcer la rénovation et l'entretien de son patrimoine local et de financer de nouveaux projets structurants tels que la rénovation de l'école Jules-Ferry, qui se concrétiseront d'ici à 2026 dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissements.

Lancement du programme de travaux pour le groupe scolaire Jules-Ferry afin de réaliser une rénovation complète et une extension. Ce projet permettra d'augmenter le nombre de classes, de créer un véritable accueil de loisirs et d'étendre la surface de la cantine.

▸ **1 730 000€**
(phase 1)

Mise en accessibilité des écoles La Fontaine et Ferdinand-Buisson afin de favoriser l'accueil de tous les publics : reprise des cheminements, création d'ascenseurs, **rénovation** des sanitaires, ...

▸ **1 265 000€**

Végétalisation massive de la cour d'école Pasteur.

▸ **70 000€**

Déploiement du plan de transition énergétique, comprenant la modernisation du réseau d'éclairage public (passage au 100% LED d'ici 2026) et la modernisation des installations de chauffage.

▶ **501 000€**

Lancement des premiers travaux du parc de la Serve, situé en bordure de forêt dans le nord de la ville, afin de donner un nouveau souffle à cet espace vert laissé en friche ces dernières années. Il deviendra un lieu de promenade et de quiétude pour les habitants.

▶ **500 000€**

Finalisation des études pour la création du parc du château du duc de Dino d'ici 2025. Un lieu magique qui deviendra un espace de respiration au cœur de la ville.

▶ **180 000€**
(phase 1)

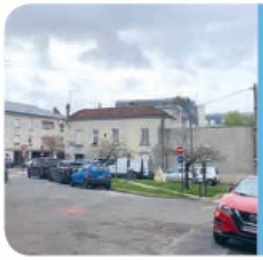

Rénovation et sécurisation des voiries : aménagements de sécurité, rénovation de la rue Bouchard, de la place des Cerisiers ; mise en conformité PMR.

▶ **1 102 000€**

Entretien du patrimoine historique : étude de restauration de la Collégiale et **travaux de remise en état du pont des Granges.**

▶ **146 000€**

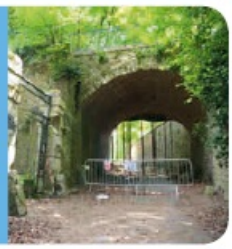

Entretien des bâtiments et équipements sportifs : étude pour l'extension et la rénovation du gymnase du COSOM, entretien du parc des sports Nelson-Mandela, modernisation des systèmes d'arrosage.

▶ **534 000€**

Chiffre(s)
0%

Cette année encore et comme depuis 4 ans, le Conseil municipal a voté 0% de hausse des taux d'imposition communaux.

Liens utiles
Feuilletez le nouveau numéro du Montmorency Magazine !